

Le cimetière situé rue Georges Bizet, compte environ 1450 emplacements, d'un colombarium de 18 places pouvant recevoir 2 urnes et 5 cavurnes pouvant recevoir 4 urnes.

Il est affecté aux inhumations :

- des personnes décédées sur le territoire communal quel que soit leur domicile,
- des personnes domiciliées à Bougival alors même qu'elles seraient décédées dans une autre commune,
- des personnes non domiciliées dans la ville mais ayant droit à une sépulture de famille,
- des personnes résidant à l'étranger etant inscrites sur la liste électorale du centre

Des reprises de concessions non renouvelées sont effectuées chaque année.

Le columbarium en granit rose comporte 18 cases. Chaque case peut accueillir 2 urnes. Les cavurnes en granit rose comporte 5 cases. Chaque case peut accueillir 4 urnes. La concession des cases peut être de deux durées au choix : 15 ans ou 30 ans. La concession terrain peut être de 10 ans ou 30 ans.

Les documents à fournir pour obtenir une concession :

- Avoir plus de 70 ans
- Carte d'identité
- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- Livret de famille
- Les coordonnés des héritiers

Les documents à fournir en cas de décès

- Se présenter avec le certificat médical de décès du médecin
- Livret de famille du défunt ou l'acte de naissance ou de mariage
- La carte d'identité du défunt
- La pièce d'identité du déclarant

Repères:

- Les horaires d'hiver : 9h-17h

Il pourra être fermé exceptionnellement en cas de gel ou de verglas, afin d'éviter toute chute liée à la configuration du terrain. Le gardien présent sur place pourra vous renseigner sur les emplacements de tombe.

- Les horaires d'été : 8h-19h

Contact:

Cimetière Rue Georges Bizet

Tél. 06 83 87 64 16

Renseignements au service Etat Civil

Tél. 01 30 78 25 80